



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E33376

VALABLE JUSQU'AU 04/02/2026

ÉDITÉ LE 04/03/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1983
Forme juridique : SAS
Capital : DEPUIS LE 30/01/2025
350 000

Raison sociale : JOURNET ENERGIES NOUVELLES

105 ROUTE DES BRUYERES
71130 NEUVY-GRANDCHAMP

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MACON CEDEX 327125464

Siret : 327 125 464 00021

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 4306426

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 410907350019

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 410907350019

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Téléphone : 03 85 84 22 09

Fax :

Portable : 06 51 36 92 27

Site Internet : www.journet-energies.fr

E-mail : contact@journet-energies.fr

Responsabilité légale :
REY ANGELIQUE PRÉSIDENT

Effectif moyen : 14

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	02/02/2023
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	02/02/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	27/01/2025
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	07/12/2023
5911	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 36 kVA (Technicité courante)	05/02/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudière bois	01/01/2021
o Poêle ou insert bois	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021
o Panneaux solaires photovoltaïques	07/10/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE MACON
94, RUE DE LYON
71000 MACON

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.